

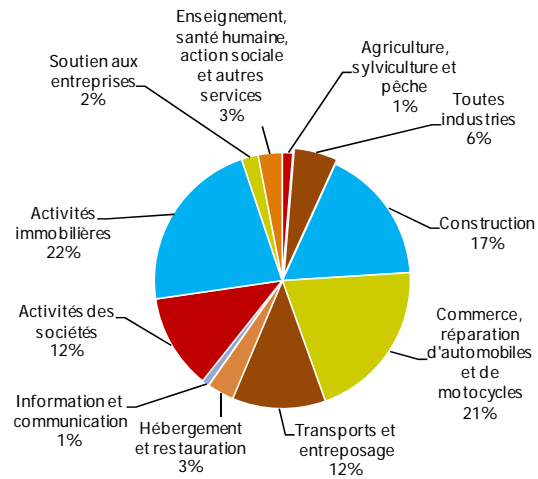
Suivi des crédits aux entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon au 30 juin 2013

- L'encours global de crédits aux entreprises au 30 juin 2013 s'élève à 50,6 millions d'euros dont 39 millions de crédits mobilisés. Le volume total de ces financements aux entreprises est en retrait de 7,8 % par rapport au trimestre précédent et de 9,8 % sur l'année. La baisse des encours concerne principalement les crédits mobilisables (-30,5 %). Les crédits mobilisés, qui représentent plus des trois quarts de l'ensemble, affichent quant à eux une légère progression sur le trimestre (+2,1 %), ce qui ne reflète pas la tendance baissière qui se dégage sur un an (-7,8 %).
- Plus de la moitié des financements se concentre autour des activités immobilières (22 %), du commerce (21 %) et de la construction (17 %). Le reste des crédits aux entreprises se répartit principalement entre les secteurs des transports (12%), des activités des sociétés (12 %) et de l'industrie (6 %). Le tassement des encours de crédits affecte en premier lieu le secteur de la construction (-33%) et plus particulièrement les crédits mobilisables (-56,1 %). Cette chute s'explique notamment par le caractère cyclique de l'activité du BTP sur l'archipel qui a traditionnellement recours aux crédits hors bilan. Dans une moindre mesure, les crédits dans les domaines du commerce et de la réparation automobile connaissent également un repli (-2,3 %). À l'inverse, le financement des activités immobilières progresse tant sur un rythme trimestriel (+8,5 %) qu'annuel (+8,2 %).
- Les PME et TPE, qui constituent l'essentiel du tissu d'entreprises de Saint-Pierre-et-Miquelon, concentrent 66 % du total des encours, les 34 % restants se portant sur les sociétés dites d'activités immobilières. Cette dernière catégorie est la seule dont les encours progressent (+83 %), contrairement aux TPE qui enregistrent une baisse de 4,6 % et aux PME pour lesquelles les volumes restent stables (+0,7 %). Dans un contexte de croissance ralentie au deuxième trimestre et donc synonyme de baisse des investissements, l'évolution des crédits mobilisés repose sur le dynamisme des crédits à court terme (+6,5 %).

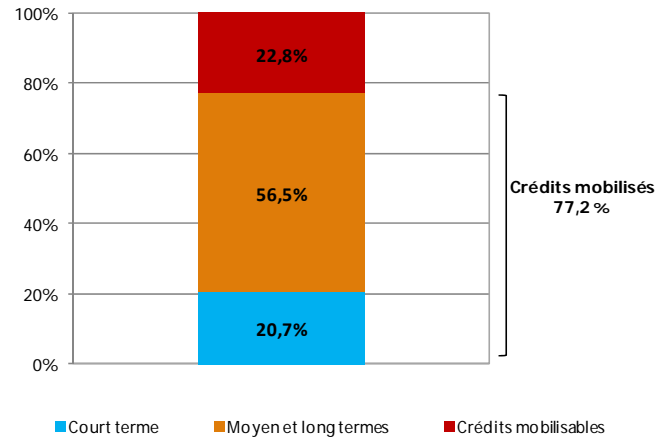
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,6	-5,1%	-19,1%	0,0	-68,0%	-48,9%	0,6	-11,4%	-20,8%
Toutes industries	2,3	5,7%	-18,5%	0,5	-10,2%	34,3%	2,8	2,6%	-12,7%
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>0,9</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-5,0%</i>	<i>0,3</i>	<i>-12,0%</i>	<i>116,9%</i>	<i>1,2</i>	<i>-3,1%</i>	<i>7,9%</i>
Construction	5,0	8,7%	-11,8%	3,7	-56,1%	-35,8%	8,7	-33,0%	-23,8%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	5,6	-3,6%	-14,3%	4,8	-0,6%	-0,2%	10,4	-2,3%	-8,3%
Transports et entreposage	5,5	-1,6%	-1,5%	0,5	0,0%	0,0%	6,0	-1,5%	-1,4%
Hébergement et restauration	1,7	-6,6%	-9,9%	0,1	17,6%	-20,0%	1,7	-5,9%	-10,3%
Information et communication	0,2	56,8%	-33,2%	0,3	30,6%	-12,2%	0,5	41,9%	-23,7%
Activités des sociétés	6,1	-1,6%	-6,1%	0,0	0,0%	600,0%	6,1	-1,6%	-6,0%
Activités immobilières	11,1	8,5%	3,5%	0,1	-17,5%	-67,7%	11,2	8,2%	1,1%
Soutien aux entreprises	0,7	-13,6%	-27,6%	0,4	-25,4%	-28,4%	1,1	-17,9%	-27,9%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	0,3	-6,5%	-0,8%	1,3	-10,5%	-12,5%	1,5	-9,8%	-10,7%
APE non renseigné	0,000	-100,0%	-100,0%	0,000	-100,0%	-100,0%	0,000	-100,0%	-100,0%
Total	39,0	2,1%	-7,0%	11,5	-30,5%	-18,2%	50,5	-7,8%	-9,8%

Répartition des crédits par secteur d'activité

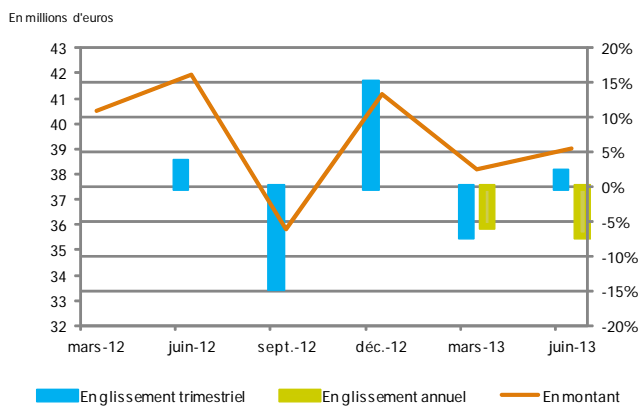


Répartition des crédits par terme

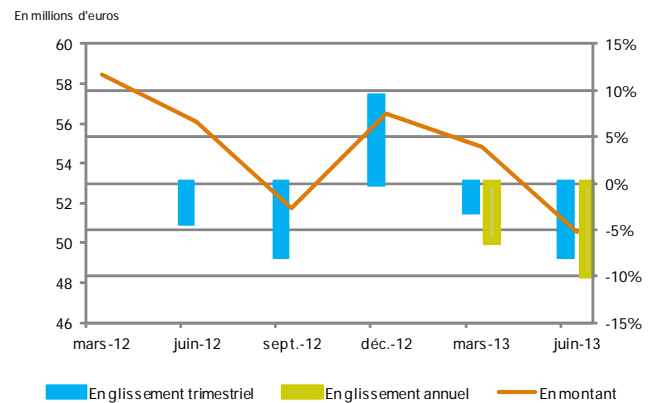


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

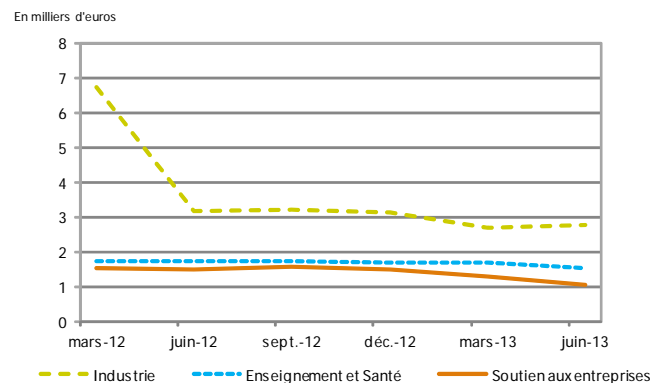
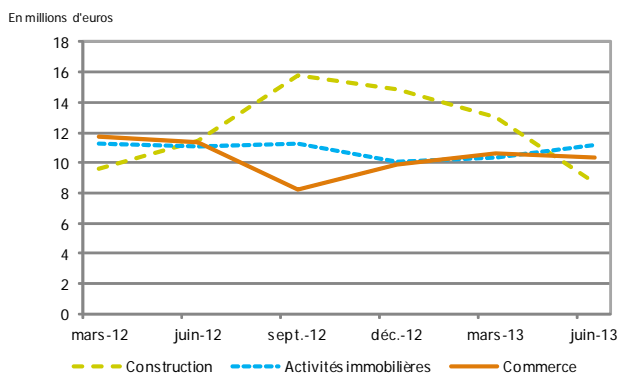
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



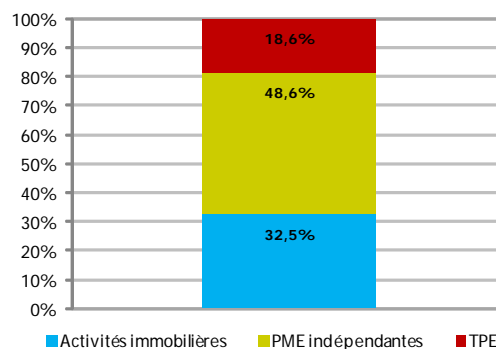
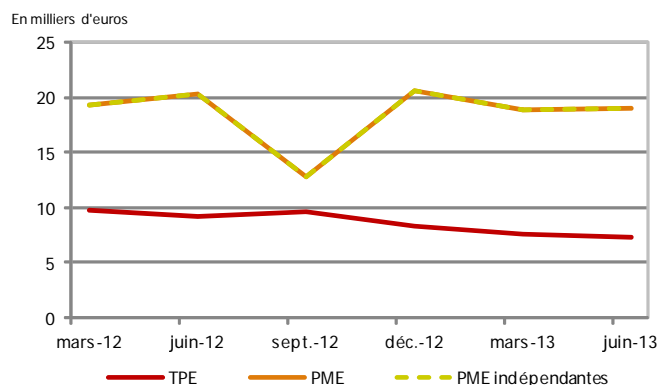
Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



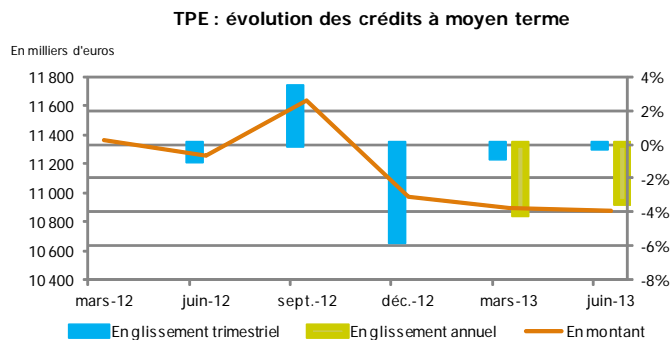
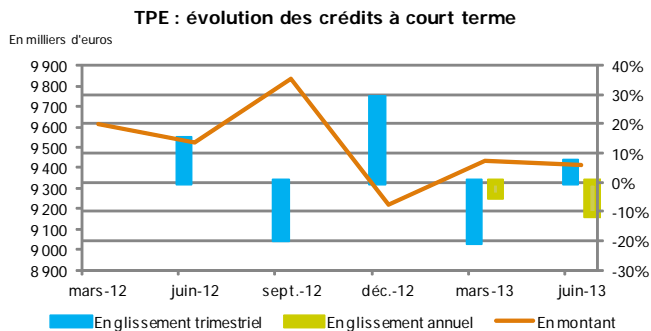
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/09/12	mars-12	juin-12	sept.-12	déc.-12	mars-13	juin-13	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits MLT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits CT		5,3	7,5	6,1	7,8	6,3	6,7	6,7%	-11,2%
<i>dont PME indépendantes</i>		5,3	7,5	6,1	7,8	6,3	6,7	6,7%	-11,2%
Crédits MLT		10,6	12,8	6,7	12,7	12,6	12,3	-2,3%	-3,7%
<i>dont PME indépendantes</i>		10,6	12,8	6,7	12,7	12,6	12,3	-2,3%	-3,7%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total PME	27	16,0	20,3	12,8	20,6	18,8	19,0	0,7%	-6,5%
<i>dont PME indépendantes</i>	27	16,0	20,3	12,8	20,6	18,8	19,0	0,7%	-6,5%
Crédits CT		2,4	2,5	3,4	2,4	1,3	1,4	12,9%	-43,3%
Crédits MLT		4,9	6,7	6,3	6,0	6,3	5,8	-8,0%	-12,9%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total TPE	95	7,3	9,2	9,6	8,3	7,6	7,3	-4,6%	-21,2%
Activités immobilières	47	9,5	11,6	12,3	11,1	11,7	12,7	8,1%	9,0%
Divers	3	0,7	0,8	1,1	1,2	0,0	0,1	437,5%	-89,4%
TOTAL entreprises	172	33,3	42,0	35,8	41,2	38,2	39,0	2,1%	-7,0%
Total crédits CT		9,7	11,5	12,1	12,5	9,8	10,5	6,5%	-9,0%
Total crédits MLT		23,7	30,5	23,8	28,7	28,4	28,6	0,6%	-6,3%
Total crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total crédits titrisés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
TOTAL crédits mobilisés		33,3	42,0	35,8	41,2	38,2	39,0	2,1%	-7,0%
TOTAL crédits mobilisables		4,0	14,1	15,9	15,4	16,6	11,5	-30,5%	-18,2%
TOTAL	172	37,4	56,1	51,7	56,5	54,8	50,6	-7,8%	-9,8%

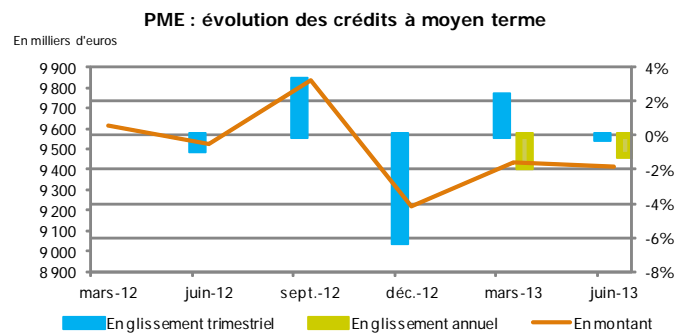
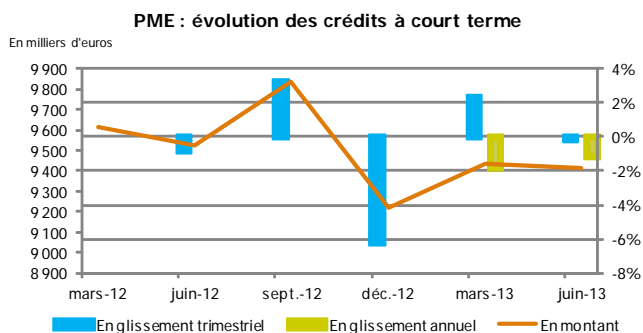
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».